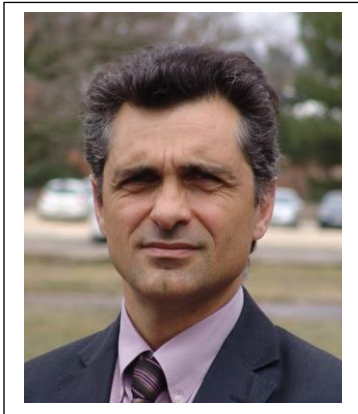


Eric Kraus, directeur de l'Agence ITER France depuis le 1^{er} décembre 2019



Eric Kraus (55 ans) dirige l'Agence ITER France depuis le 1^{er} décembre 2019. Nommé par arrêté de la ministre de la transition écologique et solidaire, du ministre de l'économie et des finances et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, il succède à Jacques Vayron.

Ingénieur de formation (école nationale supérieure de Chimie et de Physique), diplômé de l'Institut des hautes études de défense nationale, Eric Kraus a acquis une solide expérience dans la gestion de projets stratégiques au sein du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA).

Il débute sa carrière au CEA en 1989 dans le domaine des matériaux. Au sein de la direction des applications militaires, il va occuper différentes fonctions d'abord au centre du Ripault près de Tours, puis à Valduc près de Dijon avant de diriger un site d'expérimentations à Reims de 2005 à 2009. En 2010, il prend la direction d'un département de recherche et développement à Cadarache.

A partir de 2015, Eric Kraus s'investit dans le vaste sujet de l'assainissement et du démantèlement des installations de recherche du CEA : une quarantaine d'installations du CEA sont aujourd'hui en cours de démantèlement. En tant que directeur-adjoint de la Direction pour le Démentèlement des centres civils, il a géré de nombreux projets d'assainissement-démentèlement, de reprise et de conditionnement des déchets des installations nucléaires du CEA implantées à Paris-Saclay, Fontenay-aux-Roses, Cadarache, Marcoule et Grenoble.

Cette expérience s'avère un atout précieux en vue de la mise en place d'une filière pour les déchets nucléaires d'ITER et de la prise en charge de son démantèlement, une étape engagée depuis la conception de l'installation : fonds de démantèlement, stratégie de gestion des déchets nucléaires et optimisation des solutions techniques qui seront utilisées dans près de trois décennies... Ce sont des grandes missions qui incombent à la France en application des engagements pris lors de l'accueil du projet sur son territoire.

Créée au sein du CEA en 2006, l'Agence ITER France met en œuvre ces engagements qui concernent aussi l'exploitation et la maintenance de l'itinéraire ITER spécialement aménagé entre Berre et Cadarache (104 km), l'accueil des personnels d'ITER avec leur famille et l'animation d'un réseau de 300 entreprises françaises pour leur permettre de répondre aux appels d'offres d'ITER dans les meilleures conditions : les entreprises implantées en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont remporté près de 3 milliards d'euros de contrats à ce jour.

Contact : Sylvie André-Mitsialis

Téléphone : 04 42 25 29 26 – 06 81 68 93 45

sylvie.andre@cea.fr